

Négociation Annuelle Obligatoire C'est parti...

FO demande

Une augmentation
de 4% des
salaires

L'augmentation
des primes
d'astreinte

L'absence d'impact sur
le variable des salariés
en mission

Réouverture
d'une
négociation sur
l'intéressement



FO est concentré sur les salaires et le pouvoir d'achat, priorité de tous les salariés



FO n'accepte pas les arguments de la direction du bon cadre social de l'entreprise qui n'a pas besoin d'être enrichi

Et de plus, il n'y aucune raison d'associer l'intéressement et la participation qui découlent des résultats de l'entreprise à la négociation sur les salaires

FO au cœur des préoccupations de tous les salariés

Section syndicale FO Bouygues Telecom du syndicat national FO du Groupe Bouygues